Décision 22-DCC-231 du 29 novembre 2022

relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés Gablin et Vlame par les sociétés Uluru et ITM Entreprises

Posted on: 30 novembre 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Uluru et ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Gablin Vlame

Lire

le texte intégral de la décision
138.24 Ko